

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

M&G (Lux) Emerging Markets Bond Fund  
un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1  
Catégorie A-H en EUR – Actions de capitalisation n° ISIN LU1670631289  
Géré par M&G Luxembourg S.A.

## Objectifs et politique d'investissement

Le fonds vise à générer à la fois une croissance du capital et un revenu supérieurs au cours du marché obligataire mondial des pays émergents sur toute période de trois ans.

**Principal investissement :** Au moins 80 % du fonds sont investis dans des obligations émises par des États, des agences gouvernementales ou des sociétés de pays émergents, libellées dans n'importe quelle devise. Le fonds investit dans des obligations de toute qualité de crédit et peut investir jusqu'à 100 % de son actif dans des obligations de qualité inférieure.

Le fonds peut investir dans des obligations chinoises libellées en renminbi.

**Autre investissement :** Le fonds peut investir dans des titres adossés à des actifs, des titres de créance convertibles conditionnels, d'autres fonds et des liquidités ou des actifs qui peuvent être rapidement convertis en liquidités.

**Instruments dérivés :** Le fonds peut investir par le biais d'instruments dérivés et utiliser des instruments dérivés à des fins de réduction des risques et des coûts liés à la gestion du fonds.

**Résumé de la stratégie :** Le gestionnaire d'investissement sélectionne les investissements sur la base de l'évaluation de facteurs macro-économiques mondiaux, régionaux et nationaux, ainsi que d'une analyse approfondie de chacun des émetteurs des obligations considérées. La diversification du fonds est assurée par l'investissement dans une série d'obligations des marchés émergents du monde entier.

**Comparateur de performance :** Le fonds fait l'objet d'une gestion active. Un indice composite se composant pour 1/3 de l'indice JPM EMBI Global Diversified, pour 1/3 de l'indice JPM CEMBI Broad Diversified et pour 1/3 de l'indice JPM GBI-EM Global Diversified est un point de référence par rapport auquel la performance du fonds peut être mesurée. Ces indices représentent respectivement les marchés des obligations d'État de pays émergents libellées en devises fortes, les marchés des obligations d'entreprises de pays émergents libellées en devises fortes et les marchés des obligations d'État des pays émergents libellées en devises locales.

### Glossaire

**Obligations :** Prêts accordés aux gouvernements et à des entreprises portant intérêt.

**Instruments dérivés :** Contrats financiers dont la valeur est dérivée d'autres actifs.

### Informations supplémentaires

Le gestionnaire des investissements a toute latitude en matière de choix des placements du fonds.

Vous pouvez acheter et vendre des actions du fonds lors de tout jour ouvrable. Si nous recevons votre ordre avant 13 h (heure de Luxembourg), vos actions seront rachetées au prix de ce jour-là.

Tout revenu généré par le fonds sera réinvesti dans votre placement.

En sus des frais décrits dans la section Frais, le fonds supportera des coûts de transaction du portefeuille qui seront prélevés sur ses actifs. Ceux-ci sont susceptibles d'avoir une incidence importante sur vos rendements.

## Profil de risque et de rendement



• La catégorie de risque ci-dessus est fondée sur des données historiques simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

• La catégorie de risque ci-dessus n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer.

• La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

**Les principaux risques susceptibles d'avoir une incidence sur la performance sont décrits ci-dessous :**

• La valeur et les revenus générés par l'actif du fonds fluctueront à la hausse comme à la baisse. Ainsi, la valeur de votre investissement pourra aussi bien baisser qu'augmenter. Rien ne garantit que le fonds atteindra son objectif et il est possible que vous ne récupériez pas la totalité de votre investissement initial.

• Investir dans les marchés émergents comporte un risque de perte plus élevé en raison, entre autres facteurs, de risques politiques, fiscaux, économiques, de change, de liquidité et réglementaires plus élevés. Il peut être difficile d'acheter, de vendre, de conserver ou d'évaluer des investissements dans ces pays.

• Les investissements en obligations sont influencés par les taux d'intérêt, l'inflation et les notations de crédit. Il est possible que les émetteurs d'obligations ne paient pas d'intérêts ou ne remboursent pas de capital. Tous ces événements peuvent diminuer la valeur des obligations détenues par le fonds.

• L'investissement dans des obligations chinoises, libellées en Renminbi et négociées sur le Marché obligataire interbancaire chinois, peut être soumis à un risque accru de compensation, de règlement et de contrepartie. Ces facteurs pourraient entraîner une perte pour le fonds.

• Le fonds peut être exposé à différentes devises. Les fluctuations de change peuvent avoir une incidence défavorable sur la valeur de votre investissement.

• Le fonds peut utiliser des instruments dérivés pour profiter d'une hausse ou d'une baisse attendue de la valeur d'un actif. Si la valeur de l'actif varie de façon inattendue, le fonds subira une perte. L'utilisation d'instruments dérivés par le fonds peut être importante et dépasser la valeur de son actif (effet de levier). Cela a pour effet d'agrandir l'ampleur des pertes et des gains, ce qui entraîne de plus grandes fluctuations dans la valeur du fonds.

• Le processus de couverture vise à minimiser, mais ne peut éliminer l'effet des fluctuations de change sur la performance de la catégorie d'actions couverte. Les opérations de couverture limitent également la possibilité de profiter des fluctuations favorables des taux de change.

• Dans des circonstances exceptionnelles où les actifs ne peuvent être évalués à leur juste valeur ou doivent être vendus à un escompte important pour obtenir des liquidités, nous pouvons suspendre temporairement le fonds dans le meilleur intérêt de tous les investisseurs.

• Le fonds pourrait perdre de l'argent si une contrepartie avec laquelle il fait affaire ne souhaite pas ou devient incapable de rembourser les sommes dues au fonds.

Une description plus détaillée des risques auxquels le fonds est exposé est incluse dans le Prospectus du fonds.

## Frais

Les frais présentés dans le tableau servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

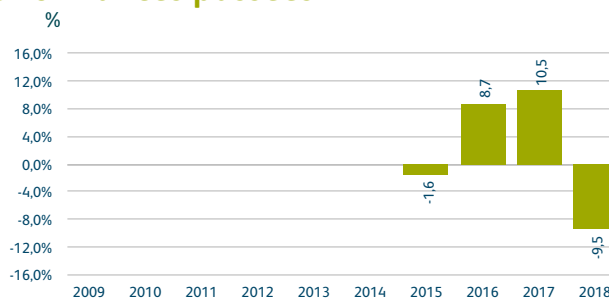
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	0,00%
Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement ou avant que le produit de votre investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,49%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums et peuvent être moindres dans certains cas. Vous pouvez obtenir de votre conseiller financier, ou de votre distributeur, la communication du montant exact des frais d'entrée et de sortie qui s'appliquent à votre investissement, ou si vous avez investi directement auprès de nous, nous contacter aux coordonnées figurant dans la section Informations pratiques.

Le montant des frais courants indiqué ici est une estimation, car ce fonds n'a été lancé que récemment. Le rapport annuel du fonds afférent à chaque exercice donnera le montant exact des frais encourus. Ce montant peut changer d'une année sur l'autre. Il ne tient pas compte des coûts de transaction du portefeuille.

**Pour des informations plus détaillées sur les frais, veuillez consulter les parties concernées du Prospectus à l'adresse suivante : [www.mandg.be/documentation](http://www.mandg.be/documentation)**

## Performances passées



■ M&G (Lux) Emerging Markets Bond Fund

- Les performances passées ne constituent pas une indication des performances futures.
- Les performances passées ont été calculées en incluant les taxes, les frais courants et la commission de performance à l'exception des frais d'entrée et de sortie.
- La performance du fonds avant son lancement le 17 septembre 2018 est celle de la catégorie d'actions A-H de capitalisation en EUR du M&G Emerging Markets Bond Fund, après déduction des taxes applicables au Royaume-Uni, hors frais d'entrée et de sortie. Le M&G Emerging Markets Bond Fund est un fonds agréé au Royaume-Uni qui a été lancé le 15 octobre 1999. La catégorie d'actions A-H de capitalisation en EUR a été créée le 10 novembre 2014. Le 7 décembre 2018, catégorie d'actions A-H de capitalisation de M&G (Lux) Emerging Markets Bond Fund a fusionné avec la catégorie d'actions A-H de capitalisation en euros.

## Informations pratiques

Le dépositaire est State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch

Pour plus d'informations sur ce fonds, veuillez consulter le site [www.mandg.be/documentation](http://www.mandg.be/documentation) où vous pourrez obtenir un exemplaire du Prospectus, de l'Acte constitutif, ainsi que du dernier Rapport d'investissements et des États financiers annuels ou intermédiaires. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais. Notre site Internet fournit également d'autres informations, comme le prix des actions.

Ce fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Veuillez consulter un conseiller pour obtenir des informations plus détaillées.

La responsabilité de M&G Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Le fonds est un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, un fonds à compartiments multiples constitué en Société d'investissement à capital variable (SICAV). Le Prospectus ainsi que le Rapport d'investissement et les États financiers annuels ou intermédiaires comportent des informations sur les compartiments de M&G (Lux) Investment Funds 1.

Les actifs de chaque compartiment de la SICAV à compartiments multiples sont séparés conformément à la loi. Cela signifie que les actifs appartiennent exclusivement au compartiment concerné et qu'ils ne doivent pas être utilisés ou mis à disposition pour payer les dettes d'un autre compartiment ou de la SICAV à compartiments multiples.

Vous pouvez procéder à un transfert de titres avec les autres compartiments du M&G (Lux) Investment Funds 1. Des frais d'entrée peuvent s'appliquer. Les détails relatifs aux transferts sont fournis dans le Prospectus du fonds ou peuvent être obtenus en appelant le Service relations client de M&G au +352 2605 9944.

D'autres catégories d'actions peuvent appartenir au fonds comme indiqué dans le Prospectus y afférent.

Pour obtenir des informations à jour sur la politique de rémunération du personnel applicable à M&G Luxembourg S.A., notamment une description du calcul de la rémunération et des avantages sociaux, la composition du comité de rémunération, ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages sociaux, veuillez consulter le site [www.mandg.be/remuneration-fr](http://www.mandg.be/remuneration-fr). Un exemplaire papier de ces informations sera disponible gratuitement, sur demande.

Le Fonds est autorisé au Luxembourg et il est réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). M&G Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 02 décembre 2019.